

13 février 2004 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, à Yedioth Aharonoth le 13 février 2004, sur les relations franco-israéliennes, la lutte contre l'antisémitisme, la négociation pour la paix entre Israël et l'Autorité palestinienne, la politique de la France au Proche-Orient, le mur de séparation en construction entre Israël et l'Autorité palestinienne et le projet d'évacuation des colonies juives de Gaza.

QUESTION Quel est l'état des relations entre la France et Israël ? Comment expliquez-vous l'image négative de la France en Israël ?

LE PRESIDENT Je ne la perçois pas comme telle. Nos pays ont des liens forts, par l'Histoire, par le cœur et par les hommes. La France a joué un rôle majeur pour aider le jeune Etat d'Israël à assurer son existence. Des centaines de milliers de vos compatriotes sont d'origine ou de culture française. La communauté francophone d'Israël et l'importante communauté juive de France maintiennent entre nos deux pays une relation exceptionnellement riche. La France est le pays d'Europe où les Israéliens se rendent le plus. La visite d'Etat du Président KATSAV sera une nouvelle occasion de célébrer cette amitié entre nos deux pays comme de souligner la force et l'intensité des liens entre nos peuples.

Gardons-nous des clichés et des apparences. Notre relation est très dense et on ne saurait la limiter aux différences que nous pouvons avoir sur des aspects de la situation régionale. Certains, dans votre pays laissent à penser que la France " n'aimerait pas Israël ". Cela est faux. Nous sommes l'un des plus vieux amis d'Israël. Pour nous, aimer Israël, c'est exiger que votre pays vive en paix et en sécurité dans des frontières incontestées et qu'il soit pleinement accepté et intégré dans sa région. C'est un point sur lequel nous ne transigerons jamais.

Mais nous pensons que la sécurité ne sera réellement assurée que par la paix. L'urgence est donc de traiter le conflit et la France estime qu'il n'y a pas d'autre voie pour y parvenir qu'une négociation fondée sur les grands principes reconnus par le droit international.

La réalité de ce qui unit Français et Israéliens est très forte. Nos liens culturels, humains, économiques, scientifiques sont étroits. Nous les avons considérablement consolidés depuis dix-huit mois, par un effort voulu de part et d'autre et mené avec détermination. Des projets ambitieux ont été lancés dans tous les domaines, du dialogue politique à la coopération universitaire. J'en parlerai longuement avec le Président KATSAV.

Je voudrais ajouter que la France s'est toujours sentie proche d'Israël. Proche par son héritage, sa culture, sa pensée, ses valeurs. C'est aussi pour cela que la France attend beaucoup de votre pays. Oui, elle comprend qu'Israël mette au premier plan de ses préoccupations la sécurité de ses citoyens. Personne n'oublie en France les terribles et inacceptables attentats terroristes qui ont endeuillé votre peuple. La France, je le répète avec force, sera toujours aux côtés d'Israël chaque fois que le fanatisme, la haine, la violence, voudront remettre en cause la légitimité de son

... que le renouveau, le dialogue, la médiation, recouvrent totalement en ce sens le régime de son existence.

QUESTION Quelles sont vos relations personnelles avec Ariel SHARON ?

LE PRESIDENT J'ai rencontré nombre de responsables israéliens au cours de ma vie politique. J'ai toujours constaté, derrière la personnalité de chacun de vos hommes politiques, la force des convictions et une exigence absolue concernant l'avenir d'Israël. Ariel SHARON est un homme de cette trempe. Je connais son intérêt pour la France. Je souhaite que nos contacts soient plus fréquents.

QUESTION L'image d'Ariel SHARON est souvent mauvaise en Europe et en France : que pensez-vous d'Ariel SHARON en tant qu'individu ?

LE PRESIDENT Je me garde toujours de porter des jugements sur la personnalité des dirigeants étrangers. Ce qui compte est leur action. En ce qui concerne le Premier ministre SHARON, j'observe depuis longtemps son action. Je dois reconnaître qu'elle s'inscrit dans une parfaite continuité et qu'Israël est un pays démocratique. M. SHARON est le Premier ministre d'un gouvernement démocratique dans un pays démocratique, je ne peux donc pas porter de jugement. Ma conviction c'est que, face à un problème d'affrontement, il faut tout faire pour favoriser le dialogue. C'est ma seule observation.

QUESTION L'antisémitisme en Europe et en France inquiète beaucoup d'entre nous. Quelles sont ses causes et quelle est votre réaction ?

LE PRESIDENT Regardons la réalité en face. Les trois dernières années ont vu en Europe -mais pas seulement en Europe- une résurgence d'actes antisémites, souvent accompagnée d'une banalisation des propos antisémites. C'est inacceptable et révoltant. La France conduit un combat sans relâche contre ce fléau.

Dans les critiques israéliennes sur l'antisémitisme en Europe, seule la France est mise en avant. Je m'en étonne. On me dit que, dans les rues de Tel-Aviv, chez les humoristes, dans les conversations, l'image d'une France antisémite se répand peu à peu. Ces caricatures blessent profondément tous les Français. Non, la France n'est pas un pays antisémite.

Mais nous devons rester d'une totale vigilance. Avec le gouvernement, nous luttons sans relâche contre les propos et les actes antisémites, contre toute banalisation. Les résultats de notre action sont là : les chiffres officiels -les seuls qui valent- indiquent une diminution très notable des actes de cette nature. Il y a encore des manifestations inadmissibles, comme récemment lors d'un concert. Des poursuites ont été aussitôt engagées. Les coupables ont été arrêtés. La tendance est à la baisse grâce à la mobilisation de tous, en premier lieu des pouvoirs publics.

Mais vous m'interrogez sur ma réaction. Je l'ai dit à de multiples reprises : la France est fière de sa communauté juive, la seconde du monde après celle des Etats-Unis. Cette communauté qui souligne la longue histoire qui relie notre pays au judaïsme et cette communauté à qui mon pays doit tant, dans tant de domaines.

S'en prendre à un juif -je l'ai dit- c'est s'en prendre à la France tout entière. La France n'accepte pas l'antisémitisme et elle le combat. Mais elle n'accepte pas non plus les accusations qui touchent à son honneur. Et je ne les accepte naturellement pas lorsqu'elles me visent personnellement. Ceux qui m'entourent connaissent les relations d'affection profondes qui me lient à la communauté juive de France, la volonté qui aura été la mienne, dès le début de mon premier mandat, de reconnaître les fautes inexpiables du régime de Vichy et de promouvoir une réparation.

QUESTION La communauté juive de France est inquiète pour son avenir. Avez-vous un message pour elle et pour ceux qui vivent en Israël ? La communauté juive est-elle en sécurité ici ?

LE PRESIDENT Je vous répondrai : naturellement, oui. La plupart de vos observations, qui ne sont pas les vôtres, les observations auxquelles vous faites référence viennent de gens mal informés ou mal intentionnés. Interrogez directement tous les responsables civils ou religieux de la communauté juive de France et ils vous rassureront complètement sur la sécurité et la pérennité d'une communauté qui existe chez nous depuis deux mille ans et qui sera encore là dans deux mille ans.

QUESTION Pensez-vous qu'il existe un lien entre la manière dont Israël traite le problème

palestinien et l'augmentation de l'antisémitisme en Europe et en France ?

LE PRESIDENT Il est certain que la population d'origine arabo-musulmane en Europe est sensible à la situation au Moyen-Orient en général et, en particulier, au conflit israélo-palestinien. C'est un fait. Par conséquent, on peut dire que, dans une minorité agissante mais que pour ma part je considère comme une petite minorité, il y a un sentiment d'humiliation qui a pu conduire à des actes de nature antisémite. C'est une préoccupation pour nous, qui nous oblige à une beaucoup plus grande vigilance et à mettre en oeuvre tous les moyens pour lutter efficacement contre le développement d'actes de nature antisémite et, plus généralement, xénophobe.

Mais je considère que les mesures qui ont été prises par le gouvernement français, pour la France, en liaison permanente, très étroite, avec les représentants civils et religieux de la communauté juive de France, qui est la deuxième communauté juive du monde après les Etats-Unis, sans parler d'Israël naturellement, je considère que ces mesures sont efficaces et que la situation est bien tenue en main. D'ailleurs, si vous interrogez tous les représentants de la communauté juive de France, je pense qu'ils vous diront la même chose.

QUESTION Beaucoup de ceux que j'ai interrogés disent que vous êtes le Président qui a le plus fait contre l'antisémitisme en France ?

LE PRESIDENT Je vous en remercie. C'est un sentiment très profond chez moi que le refus de tout sentiment raciste ou xénophobe, quel qu'il soit, et en particulier, naturellement, de tout sentiment antisémite. Cela me choque profondément, cela choque toutes mes convictions, toutes mes valeurs, tous mes engagements. Et je suis tout à fait déterminé, tant que j'aurai la possibilité de le faire, à être au premier rang de la lutte contre toute forme de racisme, d'antisémitisme ou de xénophobie.

QUESTION - Quelles sont les raisons de l'échec de Camp David 2000 ?

LE PRESIDENT - Camp David a été une tentative courageuse de la part du Président CLINTON et de MM. BARAK et ARAFAT de parvenir à une solution. La négociation a été longue, complexe, avec des phases d'espoir, puis de découragement. Faire ensuite un bilan et imputer des responsabilités est impossible. Les récits des participants au Sommet de Camp David ne permettent pas aujourd'hui de porter un jugement global, tant leurs divergences sont grandes. Il faudra laisser aux Historiens le soin de juger lorsque toutes les données seront disponibles. Camp David a toutefois marqué une étape car des avancées majeures étaient intervenues dans les négociations, y compris sur des sujets comme Jérusalem qui n'avaient jamais été abordés auparavant. Ensuite, la réunion de Taba a permis de tracer les contours d'un éventuel règlement. Mais le temps a manqué pour aller au-delà.

Ce que je déplore, en revanche, c'est l'immense recul que représente la situation présente, trois ans et demi après ce sommet.

C'est vers l'avenir qu'il faut désormais tourner nos regards. La seule solution équitable, durable surtout, est celle des deux Etats vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Elle passe par la mise en œuvre de la Feuille de route, acceptée par tous. Les autorités israéliennes et palestiniennes doivent reprendre le dialogue dans cet esprit, en oeuvrant conjointement à la réalisation des aspirations profondes de leurs peuples à la paix et à la sécurité. Le désir de paix doit finir par l'emporter.

QUESTION - Yasser ARAFAT : problème ou partie de la solution ?

LE PRESIDENT - Le Président ARAFAT est le Président élu et légitime des Palestiniens. C'est un fait, qui demeurera tant qu'il n'y aura pas eu de nouvelles élections en Palestine.

Le sort qui lui est fait ne favorise pas la paix. Sa situation est ressentie par les Palestiniens, et les Arabes, même ceux qui ne le soutiennent pas, comme une humiliation.

Nul ne doute que le Président ARAFAT ait pu commettre des erreurs. Mais il reste un élément fédérateur des Palestiniens, notamment face aux groupes radicaux. Il est aussi le seul à pouvoir faire accepter par son peuple les compromis qu'imposera la paix. Nous devons accepter cette réalité. Car on ne fait une véritable paix qu'avec ses adversaires.

Pourquoi ne pas dire au Président ARAFAT : "exercez pleinement votre responsabilité de Président et rétablissez votre autorité et tenez vos engagements et agissez pour mettre au pas les

terroristes et pour créer les conditions d'une négociation qui engage tous les Palestiniens" ? Mais c'est naturellement en lui donnant la liberté de se déplacer et d'agir qu'on pourra exiger cela de lui.

La France, avec l'Union européenne, maintient le contact avec lui parce qu'il est l' élu des Palestiniens. Mais nous lui faisons passer des messages exigeants, très clairs, notamment sur la question de la sécurité et du terrorisme, et sur la nécessité de donner au Premier ministre ABOU ALA tous les moyens d'accomplir sa tâche.

QUESTION - La guerre en Iraq : qui avait raison ?

LE PRESIDENT - La communauté internationale avait fait en Iraq le choix unanime, par la résolution 1441, de l'élimination des armes de destruction massive par un mécanisme d'inspection. Nous estimions qu'il fallait aller jusqu'au terme du processus et qu'une opération militaire n'était pas nécessaire pour désarmer l'Iraq alors que les inspections produisaient des résultats. Aller au bout de cette logique était indispensable, avant d'envisager le recours à la force. Tout au long de cette période, nous avons indiqué que nous étions prêts à une intervention armée s'il apparaissait que les inspections avaient échoué et à la condition que le Conseil de Sécurité adopte une décision en ce sens. Une autre logique a prévalu.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous voyons bien que s'il est possible de gagner rapidement la guerre, il est beaucoup plus difficile de gagner la paix. La crise en Iraq souligne la nécessité de l'unité de la communauté internationale car seul un engagement collectif peut conférer la légitimité nécessaire au processus de transition en Iraq. Nous avons salué l'accord du 15 novembre 2003 signé, à Bagdad, entre le Conseil de gouvernement intérimaire et la coalition, car il prévoit le retour de la pleine souveraineté à l'Iraq, le 30 juin 2004. Il ne faudra prendre aucun retard. Nous soutenons par ailleurs l'action du Secrétaire général des Nations Unies qui vient de dépêcher une mission à Bagdad pour favoriser l'émergence d'un accord entre les Iraquiens sur les conditions de la transition politique.

QUESTION - Comment justifiez-vous l'aide française à l'Iraq dans le domaine nucléaire, dans le passé ?

LE PRESIDENT - Laissez-moi vous rappeler que de très nombreux pays ont eu des relations suivies avec l'Iraq jusqu'en 1990. C'est vrai aussi des Etats-Unis, des Etats de l'Union européenne et de l'Union soviétique d'alors.

Et souvenez-vous que l'Iraq de 1975 était très différent de celui de 2003. C'était un pays arabe laïque, s'ouvrant à la modernité. La France, à cette époque, avait engagé une coopération nucléaire civile. Or, les missions effectuées après la première guerre du Golfe ont montré que le programme iraquien démantelé par les inspections des Nations Unies reposait sur bien d'autres apports, qui concernaient des technologies à caractère militaire marqué. Enfin, je souligne que le domaine nucléaire était le seul sur lequel la communauté internationale avait la quasi-certitude que les programmes iraquiens avaient été éliminés grâce aux inspections.

QUESTION - Etes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle le monde est plus en sécurité depuis l'arrestation de Saddam HUSSEIN ?

LE PRESIDENT - Le fait que Saddam HUSSEIN ne soit plus au pouvoir est incontestablement un progrès pour le monde et on ne peut que se réjouir de son départ, naturellement. Mais une chose est le départ, une autre chose est les modalités du départ. Alors j'espère que ces modalités ne conduiront pas à plus d'inconvénients, de difficultés ou de drames.

QUESTION - Le Moyen-Orient : quelle vision pour le futur de la région ? Que sont devenues la politique étrangère et l'influence de la France dans la région ? Que reste-t-il de la politique pro-arabe défendue par les gouvernements successifs ? Ne peut-on pas parler d'effondrement ?

LE PRESIDENT - Le terme " effondrement " est vraiment inapproprié. La politique de la France dans la région du Moyen-Orient repose sur quelques objectifs simples : la paix, la stabilité, le respect de la légalité internationale. Ces objectifs se déclinent, pays par pays. Vous le savez, la région est complexe, les difficultés sont nombreuses : enlisement sans fin du processus de paix, y compris dans son volet syro-libanais, situation toujours incertaine en Iraq, évolution compliquée à la fois sur le plan interne et externe en Iran et, plus globalement, menace du terrorisme partout, difficultés économiques d'un grand nombre de pays. comme l'ont encore rannelé les récents

économiques à un grand nombre de pays, comme l'ont encore rappelés les récents rapports sur le développement du monde arabe.

Face à ces difficultés et à ces enjeux, la France, avec ses partenaires de l'Union européenne, est constamment en initiative pour rechercher les formules les plus adaptées :

- sur le processus de paix, soutien sans faille à la feuille de route du Quartet, propositions de conférence internationale ou de force internationale sur le terrain et appui à l'Initiative de Genève, contacts incessants avec les principaux protagonistes.
- en Iraq, aussi, dialogue permanent avec les principaux acteurs, le Conseil de gouvernement intérimaire, les Etats-Unis, dans le cadre des Nations Unies, proposition de conférence internationale sur l'Iraq après le transfert de souveraineté, engagement de participation à l'allègement de la dette iraquienne.
- en Syrie, incitation à la modération et à la retenue, messages répétés à l'attention du Hezbollah notamment, dialogue avec le Président Assad pour soutenir les transformations internes si nécessaires à son pays.
- en Iran, action déterminée avec le Royaume Uni et l'Allemagne, pour convaincre les Iraniens de revenir dans le jeu de la légalité internationale en matière de prolifération nucléaire. Cette action, dont j'observe qu'elle a été saluée par les autorités israéliennes, a permis d'enregistrer des progrès décisifs même s'il reste encore des efforts à faire.

Je pourrais continuer cette liste, fournir d'autres exemples : avec tous les pays de la région, la France, souvent avec le concours de l'Union européenne, dialogue, coopère, fait des propositions, s'efforce de persuader. Qui peut parler d'effondrement ? Soyons sérieux ! Ma conviction est que c'est dans l'unité de la communauté internationale, dans la conjonction des efforts de tous, que nous pourrons, pas à pas, progresser sur la voie des solutions.

QUESTION - Quelle est votre perception de la barrière ? Quels commentaires faites-vous sur la politique de désengagement annoncée par le Premier ministre israélien ?

LE PRESIDENT - Il ne nous appartient pas de dicter à Israël les décisions qu'il adopte pour assurer sa sécurité. Ce sujet est bien évidemment central dans votre pays si durement frappé par le terrorisme. Si Israël estime qu'une barrière peut être techniquement efficace, il faut néanmoins qu'elle soit juridiquement acceptable. Son tracé actuel n'est pas conforme au droit international. C'est ce que la France et tous les Européens ont réaffirmé en votant une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies en ce sens au mois d'octobre.

Israël a le droit d'exercer sa légitime défense et sa sécurité. Mais le tracé choisi, éloigné de la " ligne verte ", dépasse des milliers de Palestiniens de leur terre et rend la vie encore plus dure à un peuple qui souffre déjà tant au quotidien. J'ai le sentiment que la construction de cette barrière selon ce tracé créera de nouvelles frustrations et davantage de colère et qu'elle compromettra la solution de deux Etats qui fait l'objet d'un consensus international.

Le Premier ministre israélien a annoncé son intention de procéder à l'évacuation de colonies de Gaza. La mise en oeuvre concrète de ce projet marquerait naturellement un premier pas très positif dans le sens de l'application de la Feuille de route. Mais il faudra aussi qu'Israël respecte les engagements pris en matière de suppression des implantations sauvages et l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie. Nous incitons aussi les Palestiniens à agir conformément à la Feuille de route et d'abord à l'égard des groupes qui pratiquent le terrorisme. Alors une évolution positive de part et d'autre permettra de relancer un processus négocié. Je veux garder confiance dans la possibilité de retrouver le chemin de la paix dans votre région par la négociation. La France, avec l'Union européenne, continuera à travailler dans cette voie.